

## AVANT-PROPOS

Le constat que dressent les commissions à l'issue de la session 2008 du concours B/L est, cette année encore, assez largement empreint d'optimisme. Confronté aux épreuves d'admissibilité, un nombre important de candidats a su témoigner par ses résultats d'une préparation solide. L'oral d'admission a, quant à lui, permis de révéler les habituelles qualités formelles et les dispositions d'analyse et de synthèse attendues. Les heureux lauréats rappellent donc, s'il est besoin, l'excellence du vivier des classes préparatoires et l'intérêt de cette filière réellement pluridisciplinaire du concours d'entrée. Il n'y a aucune raison de ne pas répéter les bonnes choses : la cohorte des très bonnes recrues des Ecoles normales, et dans le cas présent de la rue d'Ulm, n'est pas en voie d'extinction ! Les observations des membres du jury vont dans ce sens qui ont désormais décidé de faire prévaloir l'esprit constructif, par un énoncé des qualités, des défauts et des amendements, sur une rhétorique facile et surannée qui tendait parfois à transformer l'écriture du rapport en un exercice de style fleuri et autosuffisant, dont les qualités littéraires étaient diversement appréciées et l'utilité somme toute limitée. Ce temps des recueils exclusifs de « perles de candidats » n'est plus et les préparateurs comme leurs élèves ne peuvent que partager la gratitude du président à l'endroit des correcteurs qui ont su s'affranchir de certaines traditions pour mieux en préserver les plus fondamentales.

\*

Si le nombre des candidats inscrits (485) est en légère baisse par rapport à l'an dernier (496), le taux de participation effective aux épreuves du tronc commun reste stable : la présence variant entre 451 à l'épreuve de mathématiques et 466 à celle d'histoire qui ouvre la session. La proportion toujours faible de copies blanches n'a pas non plus varié de façon significative, ce qui ne l'empêche pas d'être préoccupante. Enfin, à l'issue des épreuves écrites, cinquante-cinq candidats -comme l'an dernier- ont été déclarés admissibles et les vingt-cinq reçus -tous ressortissants de l'Union européenne- ont donc pu être proposés pour le statut enviable d'élève-fonctionnaire stagiaire. Les moyennes du premier et du dernier candidat reçus, respectivement de 15,8 et 11,1 sur 20 sont sensiblement plus élevées que celles de l'an dernier. Comme chaque année, en outre, les épreuves orales ont permis à de nombreux candidats d'augmenter considérablement leurs totaux d'admissibilité et d'améliorer, parfois de façon spectaculaire, leur rang de classement à l'issue des épreuves

d'admission: quatorze des vingt-cinq reçus ont pu ainsi gagner un nombre de places équivalent ou supérieur au nombre des admis (25 et 31 rangs remontés). Par ailleurs, en continuant de proposer un ensemble important de candidats pour la liste des sous-admissibles, le jury entend signifier de façon claire et officielle sa reconnaissance du travail fourni par les élèves dont l'aventure s'est malheureusement arrêtée à cette étape. Ajoutons que le statut de « sous-admissible » à l'une des Ecoles normales complètera toujours avantageusement le *curriculum* d'un étudiant postulant aux cursus de l'ENS ouverts aux non normaliens : sans être l'unique critère, cette mention sera prise en compte pour les futurs aspirants au statut « d'étudiant du diplôme » à la rue d'Ulm, comme pour les candidats « auditeurs libres » à la préparation de l'agrégation.

La banque d'épreuves d'écrit qui associe pour la philosophie, les sciences sociales et l'histoire les trois Ecoles normales de Paris, de Cachan et de Lyon auxquelles se joignent en mathématiques l'ENSAE et l'INSEE, pour un petit nombre de candidats, a une fois de plus bien rempli son office. L'organisation des épreuves orales ne fut certes pas, cette année, comme les précédentes, une mince affaire, en raison des difficultés de gestion des calendriers d'oraux pour les candidats admissibles à plusieurs Ecoles. C'est à la rue d'Ulm qu'il revint cette année encore de faire au mieux pour s'adapter à ces contraintes sans pénaliser les candidats. Force est de constater que ces épreuves d'admission se sont également bien passées grâce à la compréhension de tous et au dévouement particulier des responsables administratifs du service des concours, des enseignants coordinateurs pédagogiques, des appariteurs et des membres du jury. Qu'il nous soit permis de saisir cette occasion pour adresser l'expression unanime de notre reconnaissance à Madame de Buzolet, responsable administrative du Service des concours, qui vient de passer en 2008, avec l'efficace et la disponibilité que nous lui connaissons, ses dernières épreuves de concours avant d'être admise à faire valoir ses droits à la retraite.

\*

Les rapports qui suivent mettent l'accent sur les qualités évaluées par les diverses commissions. S'il n'est pas utile d'en redonner le détail, retenons simplement les vertus classiquement reconnues et réaffirmées : facultés de discernement et de distinction des termes et des relations présents dans les sujets proposés, clarté dans l'exposé des problématiques privilégiées, ampleur mais surtout précision du vocabulaire utilisé et des références mobilisées dans le traitement, enfin équilibre dans la composition écrite comme dans l'exposé

oral. Ce qui, au-delà de cette alchimie de base, fait ensuite la différence entre une bonne et une très bonne prestation à l'écrit comme à l'oral relève des qualités personnelles d'écriture, de l'originalité et de la maîtrise des *corpus* d'exemples et de la disponibilité à saisir à l'oral telle ou telle sollicitation des examinateurs, à exploiter une question de prime abord surprenante ou, et c'est sans doute plus ardu encore, à rendre compte de façon personnelle et convaincante d'un sujet ou d'un auteur dit classique.

Certaines commissions remarquent avec satisfaction que les candidats ont su tirer des enseignements immédiats des rapports des années précédentes. En témoignent l'attitude adoptée face à certains auteurs littéraires ou philosophiques naguère ignorés ou malmenés, la familiarité retrouvée avec certaines problématiques ou périodes historiques. Mais il reste encore des progrès à accomplir. Dans le cas des plus basses copies, plus nombreuses cette année, à la grande inquiétude des correcteurs, les solutions paraissent difficiles à esquisser dans le cadre d'un simple rapport d'épreuves, mais les relevés d'erreurs et les conseils précis, parfois utilement et explicitement distingués dans la rédaction du rapport profiteront à la majorité des candidats sérieux et appliqués. C'est dans cet esprit -et non celui de soumettre un texte modèle à imiter- qu'il faut lire les propositions et les exemples de rédaction et de traduction de certains correcteurs dont on saluera les efforts et le courage pédagogique. La nécessité d'adopter plus de recul face aux documents proposés et de bien savoir les présenter- notamment dans le commentaire en langue étrangère- doit devenir un réflexe commandé par une parfaite maîtrise préalable des contextes historiques et culturels et des typologies de sources possibles. L'insuffisante contextualisation et l'usage de catégories floues dites parfois « journalistiques », qui ne correspondent ni aux situations envisagées ni aux spécificités nationales, contribuent à handicaper trop de candidats à l'écrit comme à l'oral. Sur le fond, les commissions des matières à composition regrettent encore la présence de développements trop généraux ou hors sujet, faciles à éviter, si les candidats voulaient une bonne fois pour toutes assimiler ce conseil simple, dispensé par tous leurs professeurs : il faut prendre le temps de lire le sujet ou le document donné. Même le repos de la plume à ce moment se révélera productif pour la suite de l'épreuve. Une discipline d'interprétation précise face à un texte, à un document, à un sujet, l'agilité à mobiliser un bon niveau de connaissances -qui n'a pas à être celui d'un spécialiste-, l'acquisition de bons réflexes de rédaction, sont, redisons-le, l'aboutissement des efforts consentis en classes préparatoires. L'indépendance d'esprit, la passion et la curiosité intellectuelle qui parachèvent ont ouvert à certains les portes de l'Ecole normale supérieure. Est-il utile de redire que ceux que des contingences ont laissés au seuil de la rue d'Ulm n'en sont pas moins tout autant méritants ? Si leurs maîtres et examinateurs en

sont bien conscients, il est du devoir du président du jury d'essayer de le rappeler aux candidats qui viennent de connaître le moment douloureux de l'échec.

Les valeurs que tous les candidats ont identifiées en choisissant ce parcours, avec la résolution et le courage que cet itinéraire exige plus que jamais dans notre société, témoignent d'une personnalité riche, fortifiée pour l'avenir par la solide formation reçue en khâgne. Quant à ceux qui ont réussi à franchir la porte étroite, acceptons l'augure qu'ils sauront trouver à l'Ecole normale supérieure, le milieu d'épanouissement auquel leur talent et leur goût de la discipline intellectuelle et de la recherche les prédisposent.

Gilles Pécout

Professeur des universités à l'ENS et président du jury du concours B/L.